

Faire sa demande de stage au plus tard avant le 20 octobre 2017 veille des vacances de la Toussaint

Chaque fonctionnaire ou agent non-titulaire, syndiqué-e ou non syndiqué-e, peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an, fractionnable à volonté (une journée minimum).

La demande doit être faite **au plus tard un mois avant le stage**, par la voie hiérarchique, auprès de l'autorité compétente (recteur, DASEN...).

A défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le stage, le congé pour formation est réputé accordé. Les décisions exceptionnelles qui le refusent doivent être motivées par les nécessités de fonctionnement du service et communiquées avec le motif à la commission administrative paritaire qui suit.

L'administration peut demander, après le stage, une attestation émanant de l'institut de formation. Elle ne peut exiger ni convocation ou autre document, ni information sur l'objet de ce stage.

Comment s'inscrire ?

- En adressant au recteur sous couvert du chef d'établissement dans le secondaire, au DASEN sous couvert de l'IEN dans le primaire, au président du conseil départemental ou régional sous couvert du chef d'établissement pour les agents dans le secondaire, une demande écrite selon le modèle ci-dessous au moins un mois avant la date du stage (en cas de problème, prévenir le syndicat).

- En avertissant le syndicat de sa participation afin qu'il établisse la liste d'émargement nécessaire à l'établissement des attestations de présence.

Modèle de demande de stage :

A, le

Mme/M. la rectrice s/c du chef d'établissement

Ou Mme/M. le/la DASEN s/c de l'IEN

Ou Mme/M. le président du conseil général/régional s/c du chef d'établissement/

Mme/M(prénom, nom, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de jours, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la session de formation qui se déroulera le à, stage déclaré sous l'égide du CEFI Solidaires (144 boulevard de la Villette 75019 PARIS).

(Signature)

Faire vivre le syndicalisme SUD éducation au quotidien

lundi 20
mardi 21
novembre
2017

Stage syndical

Formation de base Maison des syndicats de Créteil

contact@sudeducation94.org / 01-43-77-33-59
www.sudeducation94.org



Faire vivre le syndicalisme SUD éducation au quotidien

Lundi 20 novembre

Mardi 21 novembre

Matinée 1 : la place de Solidaires et de SUD éducation dans l'histoire du syndicalisme en France

-**Histoire du syndicalisme en France** : diffusion du film documentaire *syndicat histoire d'un contre-pouvoir* (1H15)

-**Retour sur le contexte de création des syndicats SUD-Solidaires et SUD Éducation dans les années 1990** : présentation et questions-réponses.



- **Présentation de quelques grandes orientations de la Fédération SUD éducation** : corps unique, enseignement polytechnique, titularisation sans conditions, égalité hommes-femmes etc...présentation et questions-réponses.

-**Débats en cours dans SUD éducation et SUD éducation 94** : vie scolaire, syndicalisation dans l'enseignement privé etc... présentation et questions-réponses.

Après midi 1 : la pratique syndicale dans nos établissements

-**Droits de base des enseignant-e-s et personnels non-enseignant-e-s** :

+Atelier 1er degré : connaître mes droits, les faire appliquer et présentation des outils du syndicat.

+Atelier 2nd degré et personnels non-enseignant-e-s : mes obligations de services (ORS), l'anti-hiérarchie.

-**La pratique syndicale dans nos établissements au quotidien** :

Présentation du kit militant. Thèmes en fonction des demandes des stagiaires : le panneau syndical, diffusion des tracts et affiches, monter une liste et/ou siéger à un CA, participer et/ou animer une HMI, participer et/ou organiser une RIS, monter une section d'établissement, de ville, s'impliquer dans l'interprofessionnel.

Matinée 2 : L'Union syndicale Solidaires et la fédération SUD éducation : fonctionnement et exemples de solidarités

-**Fonctionnement de l'union syndicale Solidaires** :

à l'aide de schémas vidéo-projetés et de vidéos de présentation des syndicats. Le Congrès, les Conseils Nationaux, Les Bureaux nationaux, les commissions, le Secrétariat National.

-**Fonctionnement de la fédération SUD éducation et du syndicat 94** :

à l'aide d'un schéma vidéo-projeté et quelques vidéos, présentation du fonctionnement de la fédération SUD éducation : Congrès, Conseil Fédéral, C.E, les commissions.

-**Invitation d'un-e ou plusieurs camarades de solidaires pour présenter une lutte ou une activité syndicale** : possibilités à préciser d'ici le stage.

94 : Poste (management) Transgourmet

75 : camarades de la BNF lutte dans le nettoyage

93 : animation d'une Union Locale, lutte victorieuse des caissières Franprix de St-Denis



Après midi 2 : Pour une pédagogie au service de l'émancipation. Militier à SUD c'est aussi penser autrement la pédagogie

Atelier 1^{er} degré :

-pédagogie institutionnelle, démocratie dans la classe, la relation enseignant-élève.

Atelier 2nd degré :

-investir les conseils de vie collégiens / lycéens et la pratique du conseil d'élèves en collège-lycée

